Coopérative de solidarité en habitation de Cœur

Séance d'information aux personnes intéressées 2 juillet 2025





PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

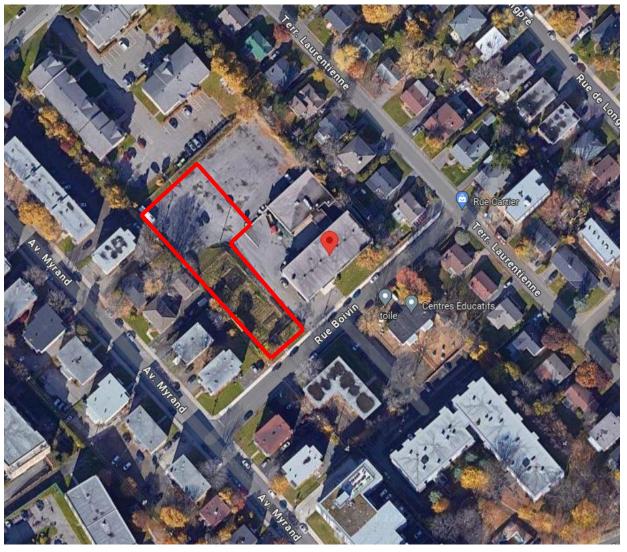
- Fédération des Coopératives d'Habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FÉCHAQC)
 - Accompagne, soutient et offre des services à près de 220 coopératives de la région

SOSACO

- Spécialisé dans le développement de l'habitation communautaire
- Informer, conseiller et regrouper les citoyens et les organismes intéressés à développer leur projet d'habitation collective en offrant du support et de l'expertise aux groupes.



EMPLACEMENT DU SITE



- Projet situé sur la rue Boivin, Québec;
- Près de la rue Myrand et Terrasse Laurentienne;
- Voisin de la Maison des Entreprises de Cœur;



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE





COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE COEUR

Bref historique

 La coopérative est née d'une volonté des organismes de la Maison des Entreprises de Cœur (MEC) de revitaliser son site et d'offrir du logement pour une partie de sa clientèle. La MEC a donc mis sur pied la CSH de Cœur.

Mission

 Portée de des valeurs fondamentales du mouvement coopératif, la coop a pour mission d'offrir du logement abordable innovant et accessible à ses membres.

Particularités du projet

- Mixité sociale importante au sein de l'immeuble (différents types de clientèles);
- Support social important pour les futurs résidents (proximité de la MEC);
- La formule coopérative permettra d'intégrer les membres dans la gestion et le développement de leur milieu de vie.



CLIENTÈLES CIBLE

Clientèle mixte à faible ou revenu modeste

45 logements pour personnes seules et familles.

Clientèle bénéficiant de ressources en santé mentale

- 10 logements accompagnés par OCÉAN.
- Développement des habiletés permettant aux personnes d'assurer leur stabilité résidentielle de façon autonome.

0(6411

Clientèle de jeunes en difficulté (18-35 ans)

- 10 logements accompagnés par TRAIC Jeunesse
- Accompagnement et support au niveau de l'organisation financière, insertion/retour aux études ou à l'emploi.





LOGEMENTS DISPONIBLES

- Logements 3 ½ 20 unités
 - Dont 1 adapté pour personnes à mobilité réduite
- Logements 4 ½ 14 unités
 - Dont 1 adapté pour personnes à mobilité réduite
- Logements 5 ½ 8 unités
- Logements 6 ½ 3 unités

45 logements, dont 25 réservés pour des clientèles bénéficiant d'une subvention au loyer (PSL)



PRINCIPALES COMMODITÉS

Espaces communs

- Grande salle commune;
- Salle polyvalente;
- Salle de réunion et bureau de gestion;
- Terrasse au toit avec potagers;
- Espaces de jeux extérieurs pour enfants;

Autres espaces

- Stationnements intérieurs (dont 4 bornes électriques)
- Rangements vélos intérieurs (72 espaces dont 3 pour des vélos électriques)
- Espaces de rangements sur chaque étage;
- Buanderie commune payantes au RDC.



PRINCIPALES COMMODITÉS

Autres éléments

- Entrées sécurisées avec intercom;
- Caméras de surveillance aux entrées et dans les espaces communs;
- Accessibilité universelle;
- · Chute à déchets.

Logements

- Entrée laveuse/sécheuse et espace lave-vaisselle;
- Balcon privé;
- Eau chaude seulement inclus.



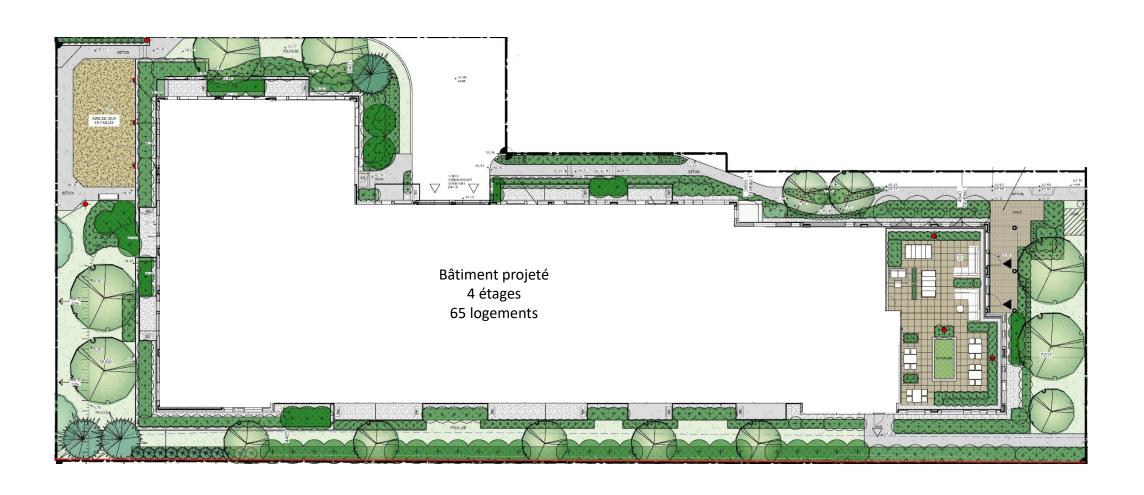








PLAN D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR





PLANS DES LOGEMENTS TYPES

Logement 3 ½
En moyenne 592 pieds carrés



Logement 4 ½
En moyenne 721 pieds carrés





PLANS DES LOGEMENTS TYPES

Logement 5 ½
En moyenne 969 pieds carrés

Logement 6 ½
En moyenne 1 087 pieds carrés







LA COOPÉRATIVE : PLUS QU'UN LOGEMENT

Une coopérative c'est une association, une entreprise et une communauté.

• Une mixité de personnes provenant d'horizons différents qui cohabitent

Les coopératives d'habitation recherche plus que des locataires, elles recherchent des membres qui s'engagent!

Le membre doit :

- S'impliquer dans son milieu de vie et participe à la vie de la coop (vie associative, vie démocratique, instances)
- Participer à la gestion et aux tâches (entretien, finances, administration, sélection)
- Connaître les règlements et politiques de la coopérative et s'engager à les respecter
- Adhérer à la formule coopérative en s'inspirant des valeurs et principes coopératifs
- Ne pas hésiter à aller vers l'autre pour chercher de l'information ou de la formation



^{**} Pour remplir sa mission et respecter ses exigences, une coopérative sélectionne ses membres selon des critères de sélection et la politique de sélection. Certains sont là pour toujours et d'autres peuvent s'ajouter selon les besoins de la coop.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'intérêt démontré pour la vie en coopérative d'habitation :

- Les motifs d'adhésion;
- La volonté d'apprendre, de communiquer et d'échanger avec les autres membres de la coopérative;
- La connaissance de la formule coopérative

L'esprit coopératif :

- La capacité de vie communautaire;
- La vie démocratique;
- Le sens des responsabilités;

L'apport du candidat à la coopérative :

- La disponibilité des candidats et leur volonté de participer;
- Les compétences et expériences transférables;
- L'engagement personnel auprès d'associations ou d'organismes.



PROCHAINES ÉTAPES

- Séance d'information sur les coopératives d'habitation : fin aout
- Transmission du formulaire de demande de logement : septembre
- Première présélection du comité de sélection
- Période de sélection : septembre et octobre 2025
 - Quiz
 - Mises en situation en sous-groupe
 - Échanges
- Date estimée pour l'entrée dans les logements: janvier 2026



ACCÈS À UN LOGEMENT SUBVENTIONNÉ

Autres éléments

- Les demandeurs de logements subventionnés peuvent compléter leur demande en ligne au registre partagé d'accès à un logement subventionné au <u>www.alsqc.com</u> ou à un point de service de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) (110 rue de Courcelette)
- Pour informations concernant les logements subventionnés, contacter l'OMHQ au 418 780-5200





Merci!

Pour toutes questions sur ce projet:

Secteur du développement, SOSACO developpement@fechaqc.coop



S'investir pour l'habitation d'aujourd'hui et de demain

